

L'ENVIROscope

bulletin biannuel de la Fondation québécoise en environnement



p. 2 Message de Louis-Paul Allard, Président de la FQE
• Calendrier environnemental 2008

p. 3 Économiser l'énergie...
c'est payant pour
l'environnement!

p. 4 Réduction des gaz
à effet de serre et
bourse du carbone.

p. 6 Bilan 2007 des activités de la Fondation

p. 7 PROJET CYCLOMADE
Aidez-nous à réaliser notre mission

p. 8 Événements FQE 2008



LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT
1255, Square Phillips • bureau 706 • Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél. 514-849-3323 ou 1-800-361-2503 • info@fqe.ca
Pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.fqe.qc.ca

La Fondation québécoise en environnement est un OBNL privé dont la mission consiste en trois axes complémentaires : informer la population sur les enjeux environnementaux; la sensibiliser aux actions à entreprendre; et favoriser la mise en place de solutions concrètes et efficaces.



Message de Louis-Paul Allard, Président de la Fondation québécoise en environnement

Chers amis, laissez-moi tout d'abord vous souhaiter une excellente année 2008. Pour plusieurs, janvier rime avec bonnes résolutions : faire de l'exercice, manger sainement, apprendre un nouveau passe-temps, etc. Pourquoi ne pas avoir une petite pensée pour l'environnement et inclure à votre liste de bonnes actions une résolution « verte ». Le site Internet de la FQE (www.fqe.qc.ca) regorge de trucs et conseils simples et accessibles à tous. Après tout, permettez-moi de vous rappeler que ce ne sont pas seulement les gestes d'éclat, mais aussi ces petits gestes quotidiens qui apportent des solutions pour le présent comme pour l'avenir.

Cette édition de l'ENVIROscope est consacrée aux changements climatiques. Vous y trouverez, entre autres, un texte traitant des dépenses énergétiques dans les foyers québécois (*Économiser l'énergie...c'est payant pour l'environnement!* p. 3) et un article démystifiant la controversée bourse du carbone (*Réduction des gaz à effet de serre et bourse du carbone* p. 4).

Bonne lecture!

Calendrier environnemental

2008 - SALONS, COLLOQUES, CONGRÈS

- **La boule de cristal du CRIM 2008**
Les défis de l'environnement et les TI
26 ET 27 FÉVRIER 2008
Montréal
- **4^e Colloque étudiant de l'IHQEDS**
Environnement, développement et société :
quelles concertations possibles entre disciplines?
6 ET 7 MARS 2008
Québec
- **Colloque du Centre d'étude de la forêt**
12 AU 14 MARS 2008
Québec
- **Salon des technologies environnementales du Québec**
1 ET 2 AVRIL 2008
Québec
- **Forum environnement de l'Institut d'administration publique du Grand Montréal**
22 AVRIL 2008
Montréal
- **Congrès Québec 2008**
26 AU 28 MAI 2008
Québec
- **Salon national de l'environnement**
13 AU 15 JUIN 2008
Montréal

2008 - ÉVÉNEMENTS

- **Journée mondiale de l'eau**
22 MARS 2008
- **Jour de la Terre**
22 AVRIL 2008
- **Mois de l'arbre et des forêts**
MAI 2008
- **Semaine internationale du compostage**
4 AU 10 MAI 2008
- **Quinzaine du commerce équitable**
1 AU 15 MAI 2008
- **Journée de l'air pur**
4 JUIN 2008

L'ENVIROSCOPE, LE BULLETIN DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT (FQE)

RÉDACTION

RÉDACTRICES EN CHEF : MARIE LARCHEVÊQUE ET CLAUDIA LAVALLÉE
COLLABORATEURS : JEAN-FRANÇOIS COUTURE, FRANÇOIS DALPÉ,
CLAUDE HILL, PASCAL LACHANCE ET ANNIE PARENT

RÉALISATION

CONCEPTION : SYMPTOME.CA
IMPRIMERIE : VIC-COULEURS

L'ENVIROSCOPE EST PUBLIÉ DEUX FOIS L'AN. TOUS DROITS DE REPRODUCTION, D'ADAPTATION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS. ©1988, FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT DÉPÔT LÉGAL, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 1988, DÉPÔT LÉGAL, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 1988 ISSN 1186-1959

Papier contenant 100% de fibres recyclées postconsommation • Papier non blanchi au chlore • Encres à base végétale



Économiser l'énergie... c'est payant pour l'environnement !

PAR MARIE LARCHEVÈQUE, PH.D. SC. ENV.

Cet hiver, avec le froid vient l'augmentation de nos factures énergétiques. De plus, les tarifs de l'électricité, du gaz naturel et du mazout ne cessent de grimper. Alors que produire de l'énergie à partir des combustibles fossiles (gaz naturel, charbon, mazout, bunker, etc.) génère des gaz à effet de serre (GES), comment réduire efficacement notre facture et par la même occasion notre participation aux changements climatiques ?

LES ÉMISSIONS CANADIENNES DE GES

Au Canada en 2005, 747 Mégatonnes (Mt) de GES (en équivalent CO₂) ont été libérées dans l'atmosphère, ce qui représente environ 24 Mt par personne. Pour respecter l'objectif qu'il s'est fixé dans le cadre du protocole de Kyoto, le Canada devrait réduire ses émissions de GES à 560 Mt par année. Si chaque Canadien prenait en charge individuellement l'atteinte de l'objectif de Kyoto, il pourrait diminuer ses émissions de GES d'environ 6 t par année. (Voir le tableau ci-bas pour la liste des actions possibles)

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET L'ÉMISSION DE GES

Au Canada, 17 % de la consommation d'énergie totale est attribuable aux activités des occupants des maisons (chiffre 2006). Ainsi, chaque individu peut jouer un rôle majeur dans la lutte contre les

changements climatiques en réduisant sa consommation d'énergie à la maison. Bien sûr, les industries, gros producteurs de GES, doivent également faire leur part pour réduire efficacement la production globale canadienne de GES.

COMPARAISON DES SOURCES D'ÉNERGIE

Toutes les sources d'énergie ne sont pas équivalentes en termes d'émission de GES. Le Québec a fait un choix des plus judicieux dans les années 1970 en se tournant vers l'hydroélectricité. En effet, cette source d'énergie produit très peu de GES. En conséquence, le Québec est la province qui émet le moins de GES du Canada : 12 t de GES par personne environ (chiffres 2003). Par ailleurs, le gaz naturel (méthane) est un combustible plus propre que le pétrole et le charbon. Pour une molécule de CO₂ émise par combustion, il libère deux fois plus d'énergie que le charbon et un peu plus (+25%) que le pétrole.

PASSONS À L'ACTION !

Au Québec, nous dépensons en moyenne chaque année de 1 800 \$ à 2 500 \$ en énergie pour une maison de 185 m² (2 000 pi²). Le chauffage représente les deux tiers de ces coûts. Il n'est pas nécessaire d'investir beaucoup ni de procéder à des travaux majeurs pour diminuer sa consommation d'énergie à la maison... la preuve !

Utilisation de l'énergie	Action	Informations complémentaires	Économies annuelles (\$) et réduction de GES (t éq CO ₂)
Chauffage de l'air	Isoler (coupe-froids, scellants) les portes et fenêtres qui présentent des fuites d'air (le remplacement des coupes-froid est préconisé tous les quatre ans).	La mauvaise étanchéité de votre maison peut faire grimper votre facture d'énergie de 15 % par année et peut causer une détérioration précoce due à l'humidité.	Hydroélectricité : 56\$ et 10kg Gaz naturel : 30\$ et 120kg Mazout : 35\$ et 180kg
	Installer des thermostats électroniques programmables ¹ et diminuer la température de 5°C la nuit et lorsque la maison est vide.	Pour chaque degré gagné artificiellement par chauffage, vous consommez de 2 à 5 % d'énergie en plus. Les thermostats électroniques permettent jusqu'à 10 % d'économies de chauffage car ils diminuent les variations de températures.	Hydroélectricité : 168\$ et 20kg Gaz naturel : 89\$ et 370kg Mazout : 103\$ et 550kg
	Réaliser une évaluation énergétique résidentielle ^{2,3,4} de son habitation et appliquer les recommandations sous deux ans.	Le professionnel identifiera les endroits où isoler en priorité. Les mesures recommandées permettent de réduire la facture de chauffage d'environ 15 %.	Hydroélectricité : 168\$ et 20kg Gaz naturel : 89\$ et 370kg Mazout : 103\$ et 55kg
	Remplacer son système de chauffage par un appareil certifié Energy Star ⁵ ou dont l'étiquette ÉnerGuide indique une consommation d'énergie minimale.	En remplaçant une fournaise conventionnelle par un modèle à efficacité élevée, vous économiserez près de 30 % en frais de chauffage.	Gaz naturel : 179\$ et 750kg Mazout : 207\$ et 1100kg
Chauffage de l'eau	Utiliser de l'eau froide pour le lavage du linge plutôt que de l'eau tiède (utiliser un détergent approprié).		Hydroélectricité : 107\$ et 10kg Gaz naturel : 57\$ et 240kg Mazout : 66\$ et 350 kg
	Remplacer son chauffe-eau par un appareil certifié Energy Star ⁵ ou dont l'étiquette ÉnerGuide indique une consommation d'énergie minimale.	En remplaçant une fournaise conventionnelle par un modèle à efficacité élevée, vous économiserez près de 30 % en frais de chauffage.	Gaz naturel : 68\$ et 280kg Mazout : 79\$ et 420kg
	Équiper la douche d'une pomme à débit réduit.	Les pommes de douche à débit réduit consomment jusqu'à 60 % moins d'eau que les appareils standards.	Hydroélectricité : 64\$ et 10kg Gaz naturel : 34\$ et 140kg Mazout : 40\$ et 210kg
Éclairage	Remplacer les ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes compactes ¹ , (en fin de vie, les fluocompactes doivent être confiées à un écocentre).	Elles consomment 4 fois moins d'énergie que les ampoules traditionnelles et ont une durée de vie 10 fois plus longue	Quelle que soit la source : 68\$ et 10kg

Ce tableau est basé sur une habitation au Québec où vivent deux personnes. Il reprend les chiffres établis par l'Institut Pembina pour le calculateur automatisé Une tonne en moins (www.unetonneenmoins.ca).

Alors, par quelle action allez-vous initier vos économies ? Sachez que la multiplication de nombreuses actions individuelles, aussi modestes soient-elles, donne des résultats impressionnants à l'échelle de la province ! Rappelez-vous également qu'une meilleure gestion de nos transports, principale source de GES au Québec (38% des GES, chiffre 2003), est également essentielle pour contrer les changements climatiques ! Pour consulter d'autres gestes simples permettant de diminuer vos émissions de GES, visitez la rubrique Trucs et conseils du <http://www.fqe.qc.ca/vw/fs/po58.htm>

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ET DE REMISES POSTALES

¹ www.hydroquebec.com/residentiel/index.html

² www.hydroquebec.com/partenaires/bottin_partenaires.html

³ www.aee.gouv.qc.ca/habitation/renoclimat/renoclimat.jsp

⁴ www.servicecanada.gc.ca/fr/gdc/ecoenergie.shtm

⁵ www.oee.nrcan.gc.ca/equipment/francais/page9.cfm?PrintView=N&Text=N

⁶ www.fee.qc.ca/programmes_res.htm

Réduction des gaz à effet de serre et bourse du carbone

PAR ANNIE PARENT, M. SC.

ORIGINE

En 1997, les pays présents à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'entendent sur le Protocole de Kyoto. L'appel du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été entendu; l'humain doit prendre des mesures afin de réduire ses émissions de gaz à effets de serre (GES), responsables de l'augmentation globale de la température de la Terre au cours du XXe siècle.

Le Protocole s'attaque d'abord au CO₂ émis par la combustion des carburants fossiles, principalement le pétrole et le charbon. Il a été ratifié par 190 pays et est effectif de 2008 à 2012. Pendant cette période, une trentaine de pays industrialisés ce sont engagés à réduire en moyenne leurs émissions de GES de 5,2 % par rapport à l'année de référence qui est 1990.

Le principal moyen de réduction dicté par le Protocole est l'attribution de quotas d'émissions qui diminuent chaque année, pour chaque secteur industriel. Pour ce faire, tous les pays visés par le Protocole ont la responsabilité de calculer et de publier la quantité de GES émise dans les limites de leur frontière et de mettre en place des politiques et mesures nationales visant la réduction des émissions de CO₂.

Au Canada, plusieurs industries sont visées et devront fournir toute l'information concernant leurs émissions avant le 31 mai 2008 : électricité, pétrole et gaz, pâtes et papiers, fonte et affinage, fer et acier, ciment, chaux et agents chimiques, secteur manufacturier et quelques secteurs de l'industrie minière .

DES OUTILS POUR RESPECTER LES QUOTAS DE GES

Deux outils sont mis à la disposition des industries : le « Mécanisme de développement propre (MDP), qui permet aux Occidentaux d'investir dans des projets de réduction des GES dans les pays en développement et ; la Mise en œuvre conjointe (MOC), qui est un mécanisme de financement de projets ayant pour objectif premier le stockage de carbone ou la réduction des émissions de gaz à effet de serre » . Ceux qui investiront dans ces projets obtiendront des crédits d'émission de GES qui pourront être utilisés pour leurs besoins ou pour effectuer des échanges.

Pour permettre les échanges de crédits d'émissions, les économistes ont développé une bourse du carbone. Cette dernière est inspirée des mécanismes de droits de polluer qui furent mis en place en 1990 aux États-Unis pour contrer les pluies acides.

PRINCIPE DE LA BOURSE DU CARBONE

Les crédits carbone échangés sont ceux que leur gouvernement a attribué aux entreprises, mais aussi de ceux dégagés grâce au MDP et au MOC. La bourse du carbone permet aux entreprises ayant bien performé de gagner de l'argent en revendant leurs crédits carbone inutilisés à ceux qui auront dépassé le nombre de crédits que leur était alloué.

SOURCES D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

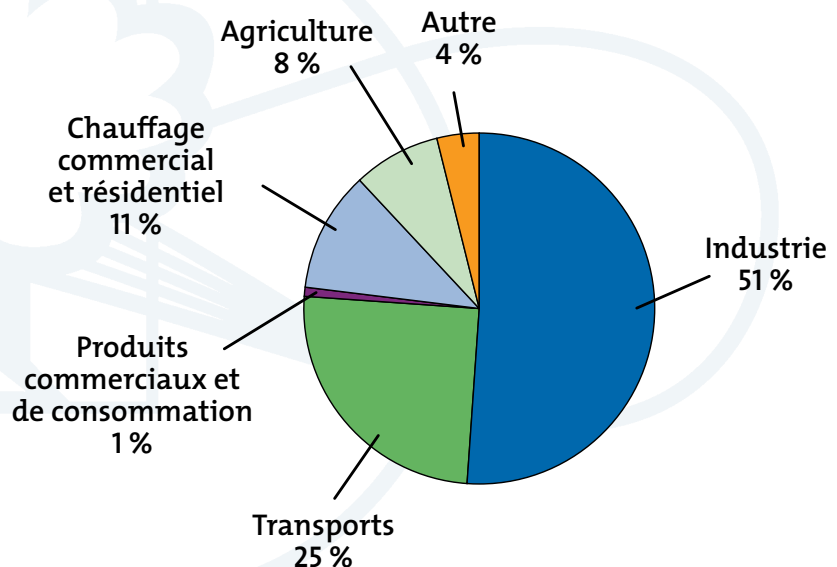


Figure 1.
Sources d'émissions de GES au Canada
ÉcoACTION (2007), Communiqué, <http://www.ecoaction.gc.ca/news-nouvelles/20070426-3-fra.cfm>, consulté le 9 décembre 2007.

DANS LE MONDE

Des bourses du carbone ont été développées dans divers pays : France, Allemagne, Hollande et Australie. En 2005, l'Union européenne a aussi mis en place son marché du carbone le « European Union Emissions Trading Scheme » ou EU ETS. Les entreprises américaines ayant une forte volonté à réduire les GES, malgré le refus des États-Unis à ratifié le Protocole, peuvent participer à une bourse du carbone nommée Chicago Climate Exchange.”

AU CANADA

Le Canada a ratifié le Protocole en 2002. En avril 2007, le gouvernement fédéral promettait de déterminer avant la fin de l'année les cibles à atteindre par l'industrie ainsi que les règles du jeu des échanges de crédits carbone. Selon toute évidence, à la suite de la fusion des bourses de Montréal et de Toronto en décembre 2007, le Marché climatique du carbone devrait s'installer dans la métropole québécoise. L'année 2008 devant être celle où l'on verra apparaître le marché mondial des échanges de crédits carbone, l'établissement d'une bourse canadienne devient pressant.

L'arrivée imminente de la bourse du carbone au Canada demandera certainement une adaptation aux entreprises, puisque seulement 25 % d'entre elles disent avoir un plan précis de réduction des émissions. Pourtant, plusieurs

avantages peuvent être tirés de la divulgation des émissions de CO₂, dont une plus grande confiance de la part des investisseurs et un meilleur accès au financement.

VALEUR DES CRÉDITS

Sur le marché, la valeur des crédits, ou droits de polluer, varie en fonction de l'offre et de la demande. Les quotas diminuant chaque année, la théorie dit que le crédit carbone devrait connaître un phénomène de rareté et prendre de la valeur.

Cependant, cette valeur repose sur un équilibre fragile. En Europe, certains pays ont surestimé leur croissance et donc leurs besoins en crédits carbone. Une trop grande quantité de droits ont alors été émis et la valeur de l'action a chuté. La tonne qui s'échangeait à 25 € au début de 2006 ne valait plus que 1,25 € en février 2007.

Aux États-Unis, le marché étant volontaire, la demande est relativement faible et les entreprises peu polluantes ne sont pas « récompensées » à une juste mesure; la valeur des crédits se chiffre à quelques dollars.

Aussi, des critiques sont de plus en plus souvent formulées quant à la réelle valeur environnementale des crédits alloués à des projets verts, influençant du coup la valeur marchande des crédits.

D'AUTRES VOIES

Des possibilités de contribuer à la réduction des GES s'offrent aux entreprises qui ne sont pas assujetties aux quotas d'émissions tout comme aux citoyens : contributions à des projets verts en guise de compensation, investissements dans des fonds verts ou éthiques, etc. Selon le choix du projet ou du fond d'investissement, les compensations peuvent être comptabilisées ou non dans le protocole de Kyoto.

Zerofootprint et Planetair sont des entreprises spécialisées en compensation d'émissions de dioxyde de carbone. Pour les fonds d'investissements verts, il faut s'adresser à des institutions financières.

CONCLUSION

Entre 1990 et 2004, les émissions de GES ont augmenté de 27 % au Canada. Selon le Protocole, nous devrions en être à -6 % à la fin de 2012.

Afin de s'assurer que la bourse du carbone aura un effet optimal sur la réduction des GES, il faut mettre en place des moyens qui assureront une juste valeur des crédits. Pour ce faire, il est important de fixer des cibles de réduction réalistes, mais aussi de s'assurer que les projets émetteurs de crédits ont une valeur environnementale réelle et qu'il y a création d'un phénomène de rareté.

RÉFÉRENCES

- 1 Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) Article 71, Avis concernant la déclaration de renseignements sur les polluants atmosphériques, les gaz à effet de serre et d'autres substances pour l'année civile 2006, www.ec.gc.ca, consulté le 12 décembre 2007.
- 2 Wikipedia (2007), Protocole de Kyoto, http://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole_de_Kyoto, consulté le 9 décembre 2007.
- 3 Peu d'entreprises ont des objectifs de réduction des émissions, Presse Canadienne, 10 octobre 2007, <http://www.lesaffaires.com/article/o/environnement/2007-10-10/465542/peu-dentreprises-ont-des-objectifs-de-reduction-des-emissions-.fr.html>, consulté le 10 décembre 2007.
- 4 Alexandre Delaigue (2006), Un échec qu'on aurait tort de négliger, <http://econoclaste.org.free.fr/dotclear/index.php/?2006/06/26/564-un-echec-qu-on-aurait-tort-de-negliger>, consulté le 10 décembre 2007.

Bilan 2007 des activités de la Fondation

• PROGRAMME DE RECONNAISSANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'HÔTELLERIE QUÉBÉCOISE

L'Association des hôteliers du Québec et ses partenaires (Ministère du Tourisme, Hydro-Québec, Cascades et Innu-Science Canada) ont dévoilé, en novembre dernier, un programme de reconnaissance en développement durable conçu spécifiquement pour le milieu hôtelier.

Développé par la Fondation québécoise en environnement et Gescona, le programme est basé sur une approche hybride de formations continues, d'accompagnements et d'audits qui favorisent l'engagement et l'implication de l'hôtelier et de l'ensemble de son équipe.

Prenant la forme d'une boîte à outils, le programme regroupe 140 actions divisées en 10 secteurs d'opération et rejoint 24 objectifs liés au concept de développement durable tels que la réduction des gaz à effet de serre, le réemploi, l'éthique et le développement économique local. Plus de 10 hôtels à travers le Québec ont participé au projet pilote.



• GUIDE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DESTINÉ AUX PHARMACIES

La Fondation québécoise en environnement a développé en partenariat avec le groupe Proxim un guide de gestion des matières résiduelles simple, pratique et adapté au contexte particulier des pharmacies. Ce guide comporte également une liste d'actions pour améliorer concrètement l'impact environnemental relié aux activités de bureau. D'autres actions ont découlé de ce partenariat, comme la récupération des médicaments périmés, l'utilisation de sacs réutilisables et la diffusion de capsules et de chroniques pour préserver l'environnement.

• INTERVENTIONS D'INFORMATION OU DE SENSIBILISATION

La Fondation intervient régulièrement dans les émissions radiophoniques ou télévisuelles et dans la presse écrite afin de sensibiliser, informer et éduquer la population québécoise à l'importance d'un environnement sain. Voici quelques-unes de nos collaborations effectuées en 2007 :

- CANAL D, CAPSULE D'INFORMATION - MÉDICAMENTS PÉRIMÉS;
- RADIO VILLE-MARIE, ÉMISSION D'INFORMATION DU MATIN – CYANOBACTÉRIES;
- RADIO CENTRE-VILLE, ÉMISSION D'INTÉRÊT PUBLIC – PROJETS ÉDUCATIFS;
- CANAL VOX, ÉMISSION VERT TENDRE III – CYCLONOMADE
- JOURNAL MÉTRO, POUR UN NOËL ÉCORESPONSABLE, MARIE-ÈVE SHAFFER
- LA PRESSE, LAVEZ PLUS BLANC QUE BLANC... À L'EAU FROIDE
- JOURNAL DE MONTRÉAL, PROJETS ÉDUCATIFS POUR SAUVER NOTRE ENVIRONNEMENT, CAHIER ENVIRONNEMENT
- REVUE PHILOSOPHIQUE MÉDIANE, L'ENVIRONNEMENT RAISONNABLE, JEAN-FRANÇOIS COUTURE
- JOURNAL DE MONTRÉAL, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, C'EST PAYANT!
- MAGAZINE ENTREPRENDRE, 20 ANS À SENSIBILISER LES QUÉBÉCOIS, LOUIS ST-HILAIRE

Projet CycloNomade

- **40 000 LETTRES D'ÉLÈVES POUR 40 000 KMS AUTOUR DU MONDE !**

Ce projet d'envergure souhaite rassembler les jeunes par le biais d'un tour du monde symbolique à vélo. Parce que chaque petit geste environnemental posé par un élève, comme chaque coup de pédale, peut mener très loin.

Benoit Tousignant, le «CycloNomade», est un mordu du vélo et un enseignant en informatique à l'école secondaire Soulanges en Montérégie. Il propose aux élèves un contrat mutuel envers l'environnement : ils doivent écrire une lettre au premier ministre du Canada et il s'engage à apporter ces précieux documents avec lui durant son tour du monde. Dans ces lettres, les jeunes exprimeront leurs préoccupations face à la dégradation de l'environnement et prendront position quant aux moyens à mettre de l'avant par le gouvernement canadien. L'objectif ultime est de compléter 40 000 kms autour du monde et d'acheminer 40 000 lettres à Ottawa.



La Fondation québécoise en environnement, partenaire du projet, a réalisé le matériel pédagogique sur les enjeux environnementaux qui servira de base pour l'élaboration des lettres écrites en classe.

Pour avoir en savoir plus, rendez-vous sur le site: <http://www.cstros-lacs.qc.ca/cyclonomade/>
Vous pourrez y consulter le carnet de voyage, les photos prises par le « CycloNomade » et en apprendre plus grâce au forum de discussions.

Aidez-nous à réaliser notre mission

Nous vous invitons à soutenir notre action en faisant un don déductible d'impôt. Adhérer à la Fondation, c'est s'associer à des projets concrets pour l'environnement dans un esprit positif! Les sommes recueillies sont une source essentielle de revenus pour la Fondation, qui ne pourrait réaliser sa mission d'information et de sensibilisation sans cet apport généreux.

Merci!

Devenir membre vous permet de recevoir l'Enviroscope deux fois par année, ainsi que l'infolettre Trucs et conseils de la Fondation québécoise en environnement

Oui, je soutiens les projets de la FQE en faisant un don de : 20 \$ 30 \$ 50 \$ 100 \$ Autre : _____ \$

- Veuillez m'expédier une facture
- Vous trouverez ci-joint mon chèque libellé à l'ordre de la FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

- Voici les coordonnées de ma carte de crédit :



N° de la carte

Date d'expiration

Nom du titulaire de la carte

Signature



Merci de détacher et retourner cette section à :

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT
1255, square Phillips, bureau 706 ; Montréal (Québec) H3B 3G1

Pour tout montant supérieur ou égal à 20\$, la Fondation vous enverra un reçu pour fins d'impôts de la totalité de votre don.

Événements FQE 2008



Gala-bénéfice de la FQE

Le 19 mars 2008, Hôtel Sheraton | MONTRÉAL

Cet événement très attendu regroupera près de 600 invités de marque issus des milieux financier, industriel, artistique, politique et scientifique.

Nous aurons aussi le plaisir de présenter le comité d'honneur de notre campagne de financement 2008 formé de personnalités du monde des affaires.



Souper aux homards – 12^e édition

Le 28 mai 2008, Marché Bonsecours | MONTRÉAL

Un environnement naturel et festif pour vos relations d'affaires !
Venez déguster les fameux homards des Îles-de-la-Madeleine à volonté.



Dégustation de grands vins – 3^e édition

Le 29 octobre 2008, Centre des sciences | MONTRÉAL

Cet événement vous propose de découvrir plusieurs grands vins en compagnie d'un sommelier réputé. Une excellente soirée en perspective!

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT TIENT À REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT
- HYDRO-QUÉBEC -
POUR SA GÉNÉREUSE PARTICIPATION À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2007 !**



Hydro-Québec a généreusement remis un chèque d'une valeur de 25 000 \$ à la FQE lors du cocktail de clôture de la campagne 2007 qui s'est déroulé le 7 novembre dernier.

De gauche à droite : Claude Hill, Vice-président financement, Fondation québécoise en environnement; Maria Vaccaro, Chef Environnement et développement durable, Hydro-Québec; Marc-André Dépin, Président et chef de la direction, Norampac; Joanne Lalumière, présidente du comité exécutif, Fondation québécoise en environnement.